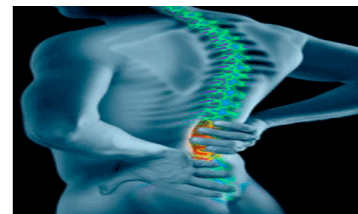


Thème : Prévention Santé et Sécurité au travail

Fiche technique formation ASPIS

Type de formation : Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP)



Public concerné : Salariés des secteurs de l'industrie, BTP, commerce et activités de bureau (**IBC¹**), du secteur sanitaire et social (**2S³**) ou du secteur de la petite enfance (enfants entre 0 et 6 ans **PE²**), qui ont dans leur activité une part importante d'activité ou de travail physique : manutention manuelle port de charges travaux ou gestes répétitifs, postures de travail prolongées, utilisation d'engins ou d'outils exposant à des chocs ou vibrations...

Nombre de personnes par session : Obligatoirement compris entre 4 et 12 personnes

L'objectifs : Que l'acteur PRAP soit capable de

- De situer son action dans l'organisation de l'entreprise ou son établissement
- D'observer et d'analyser une situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humains
 - Repérer les risques qui y sont liés
 - Y associer les bonnes pratiques
- Mobiliser les personnes concernées par la prévention des risques dans l'entreprise
- Etre une force de proposition en matière d'amélioration des conditions de travail et de réductions des risques de Troubles Musculo-Squelettique et maladies professionnelles dans l'entreprise

Pré requis : Aucun

Formation initiale :

PRAP IBC⁽¹⁾ et PE⁽²⁾ : 14h

2S⁽³⁾ : 21h

2 à 3 séances réparties sur 1 à 3 semaines

Maintien des Acquis et des Compétences : 7h

Modalités :

- intra-entreprise

Pédagogie :

- Introduction
- Etude de cas
- Démonstration pratique
- Apprentissage

Programme pédagogique : (en conformité avec le référentiel INRS de l'acteur PRAP)

- L'importance des atteintes à la santé liées à l'activité physique professionnelles et les enjeux humains et économique pour le personnel et l'entreprise
- La remontée des informations, aspects réglementaire et procédural, les différents acteurs impliqués dans la prévention
- La place de l'activité physique dans l'activité de travail
- Le fonctionnement du corps humains et ses limites
- Les atteintes de l'appareil locomoteur et leurs conséquences sur la santé
- Les différents facteurs de risques
- Dans sa situation de travail, description de son activité et repérage des situations pouvant nuire à sa santé
- Identifications des risques potentiels et de leurs causes
- Recherche de pistes d'amélioration des conditions de travail
- Les différentes techniques de manutention, approche des différentes aides techniques (**IBC**)
- Les différentes techniques de manutention de personnes, approche des différentes aides techniques (**2s 7 heures**)

Validité :

- Le certificat d'acteur PRAP remis à l'issue de la formation est valide 24 mois maximum
- Le maintien des Acquis et des Compétences (MAC) doit être réalisé dans cet intervalle sous peine de repasser la formation initiale

Evaluation et validation: (en conformité avec le référentiel INRS de l'acteur PRAP)

- Evaluation formative lors de l'apprentissage
- Evaluation certificative lors de cas concret

Sera remis un certificat INRS d'acteur PRAP aux candidats qui auront suivis la totalité de la formation et qui seront reconnus apte par le formateur à mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues.

Moyens pédagogiques :

Vidéo projecteur, mannequins adultes et enfants, valise de cas concret, coupe tête, DEA, fiche de suivi et d'évaluation, livret de formation.

Intervenants : Moniteur SST ASPIS à jour de recyclage